

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 13 mai 2020 à 15 h 17, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle  
M<sup>me</sup> Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2020-0791 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente d'union entre la Ville de Québec et la Ville de Lévis, relative au contrat pour l'acquisition regroupée de sel de déglçage – saison 2020–2021 (Appel d'offres public 73620) - AP2020-263 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente d'union entre la Ville de Québec et la Ville de Lévis, relative à l'acquisition regroupée de sel de déglçage – saison 2020–2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° au directeur du Service des approvisionnements de signer ladite entente.
-

**CE-2020-0792 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de gré à gré entre la Ville de Québec et *Larouche remorquage inc.*, relative au service de fourrière à vocation municipale et centre d'expertise (Avis d'intention 73616) - AP2020-288 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente de gré à gré entre la Ville de Québec et *Larouche Remorquage inc.*, relative au service de fourrière à vocation municipale et centre d'expertise, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 30 avril 2025, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la désignation de *Larouche Remorquage inc.* à titre de fourrière de véhicules routiers, à l'exception de toute autre, aux fins des articles 209.1 et suivants du *Code de la sécurité routière* (RLRQ c C-24.2);
- 3° l'autorisation au directeur du Service de police de signer ladite entente.

---

**CE-2020-0793 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Entrepreneuriat technologique à valeur ajoutée et à soutenir des entreprises en innovation et en exportation dans les secteurs prioritaires et stratégiques* - DE2020-101 (CT-DE2020-101) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 792 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Entrepreneuriat technologique à valeur ajoutée et à soutenir des entreprises en innovation et en exportation dans les secteurs prioritaires et stratégiques*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une subvention maximale de 792 000 \$, dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0794 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la programmation finale de travaux et son envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018* - IN2020-011 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'engagement à respecter les exigences du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*, qui s'appliquent à la Ville;
  - 2° l'engagement à être seule responsable et de dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*;
  - 3° l'approbation du contenu et l'autorisation d'envoi, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de ladite programmation finale de travaux jointe au sommaire décisionnel;
  - 4° l'engagement à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
  - 5° l'engagement à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à ladite programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
  - 6° l'attestation que ladite programmation finale des travaux comporte des travaux admissibles au 31 décembre 2019.
- 

**CE-2020-0795 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative à l'octroi d'une aide financière, dans le cadre du *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* pour le projet du *Centre de biométhanisation des matières organiques* - PV2020-007 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative à l'octroi d'une aide financière, dans le cadre du *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* (PTMOBC), pour le projet du *Centre de biométhanisation des matières organiques* (CBMO), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0796 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec 2019–2023* - RH2020-373 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° le renouvellement du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec 2019–2023*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux documents joints au sommaire décisionnel;
- 2° le mandat au Service des ressources humaines pour qu'il modifie ledit recueil, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;
- 3° l'autorisation au Service des finances de procéder aux virements budgétaires nécessaires.

---

**CE-2020-0797 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la permission d'occupation, à des fins municipales, d'un immeuble sis sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une partie des lots 2 172 115, 2 172 120, 2 172 124, 2 172 126 à 2 172 128, 2 172 133 à 2 172 138 et deux parties du lot 2 172 129, tous du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - DE2020-109 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de la permission d'occupation d'un immeuble appartenant à *Sa Majesté la Reine du chef du Canada*, lequel immeuble est connu et désigné comme étant une partie des lots 2 172 115, 2 172 120, 2 172 124, 2 172 126 à 2 172 128, 2 172 133 à 2 172 138 et deux parties du lot 2 172 129, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie globale et approximative de 2 914,5 mètres carrés, pour bonnes et valables considérations, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite permission d'occupation et, plus spécifiquement, aux conditions prévues aux articles 5, 6, 7 et 10, conditionnellement à l'obtention d'un décret d'autorisation du gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur le ministère du Comité exécutif* (RLRQ c M-30);
- 2° de demander au gouvernement du Québec d'adopter un décret d'autorisation relatif à ladite permission d'occupation, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Comité exécutif* (RLRQ c M-30).

Il est également résolu d'autoriser, sur proposition du maire, le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer seul ladite permission d'occupation.

**CE-2020-0798 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le bail entre la Ville de Québec et 9342-1964 Québec inc., relatif à la location d'espaces situés au 4155, chemin de la Plage-Jacques-Cartier – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - DE2020-111 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du bail en vertu duquel la Ville de Québec loue à 9342-1964 Québec inc. des espaces situés au 4155, chemin de la Plage-Jacques-Cartier, pour une période de 10 ans, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2029, pour un loyer annuel total de 33 500 \$ la première année, plus les taxes applicables. Pour les années subséquentes, le loyer annuel total sera indexé annuellement de 2 %, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit bail joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets de signer ledit bail.

---

**CE-2020-0799 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination des administrateurs au conseil de l'Office du tourisme de Québec - OT2020-003 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination, à titre d'administrateurs au conseil de l'Office du tourisme de Québec, pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois pour la même durée, des personnes suivantes :

- monsieur Jean-François Côté;
- monsieur Claude Choquette.

---

**CE-2020-0800 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation de sommes à même le Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour des travaux de compétence d'agglomération et de proximité - VC2020-003 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'un montant de 16 250 \$ à même le Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques afin de réaliser les travaux de nettoyages supplémentaires dans les rues avoisinantes du secteur des carrières Louis-XIV et Pierre-Bertrand de compétence de proximité.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'un montant de 108 750 \$ à même le Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques afin de réaliser les travaux de nettoyages supplémentaires dans les rues avoisinantes du secteur des carrières Louis-XIV et Pierre-Bertrand de compétence d'agglomération.

---

**CE-2020-0801** Adjudication d'un contrat pour une solution infonuagique pour la gestion des permis de garde en ligne d'animaux domestiques - (Appel d'offres public 73140) - **AP2020-302** (CT-2479680) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *InMedia Technologies (BiblioMondo inc.)*, le contrat pour l'acquisition d'une solution infonuagique pour la gestion en ligne des permis de garde d'animaux domestiques, à partir de la date d'adjudication jusqu'au 30 avril 2021, et d'un contrat de services d'entretien et de soutien de la solution logicielle pour une période de 24 mois débutant à l'acceptation de la date du début d'utilisation de ladite solution, pour une somme de 140 962,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73140 et aux prix unitaires de sa soumission du 20 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0802** Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la division du territoire de la ville en quartiers pour la constitution de conseils de quartier relativement aux nouvelles limites*, R.V.Q. 2301 - **IC2020-004** (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la division du territoire de la ville en quartiers pour la constitution de conseils de quartier relativement aux nouvelles limites*, R.V.Q. 2301.

---

**CE-2020-0803** Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* est requise pour les lots 1 501 694 et 1 501 695 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - **PA2020-042** (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, chapitre P-41.1) et sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel PA2020-042, de recommander à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* d'autoriser la demande de la *Société en commandite Terres d'espérance*, de procéder à des travaux d'aménagement d'un chemin d'accès reliant la *Maison généralice des Soeurs de la Charité de Québec* et une voie publique et l'installation d'une conduite d'eau potable raccordée au système d'aqueduc de la Ville de Québec.

**CE-2020-0804** **Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est requise pour le lot 4 528 521 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - PA2020-047 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, chapitre P-41.1), et sur la base de l'analyse jointe au sommaire décisionnel PA2020-047, de recommander à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* d'autoriser la demande de *Énergir, S.E.C.*, de subdiviser le lot 4 528 521 pour une superficie de 63,6 mètres carrés (lot projeté 6 322 404) et d'y installer une nouvelle conduite principale, d'un poste de détente hors de l'emprise de rue municipale et le branchement du 8131, boulevard Wilfrid–Hamel.

---

**CE-2020-0805** **Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux logements supplémentaires dans les zones agricoles et forestières, R.V.Q. 2862 - PA2020-056 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux logements supplémentaires dans les zones agricoles et forestières*, R.V.Q. 2862.

---

**CE-2020-0806** **Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme relativement à l'aménagement de certaines aires de stationnement situées le long des rues faisant partie du trajet projeté du tramway visé au projet de Réseau structurant de transport en commun, R.V.Q. 2861 - PA2020-048 (Ra-2197)**

---

Madame la conseillère Émilie Villeneuve déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 15 h 31.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme relativement à l'aménagement de certaines aires de stationnement situées le long des rues faisant partie du trajet projeté du tramway visé au projet de Réseau structurant de transport en commun*, R.V.Q. 2861.

---



Madame la conseillère Émilie Villeneuve revient à la séance. Il est 15 h 32.

**CE-2020-0807 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 mai 2020, demandant de fixer et de dévoiler les dates de la reddition de comptes ainsi que du prochain comité plénier - [RS2020-003](#) (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 mai 2020, demandant de fixer et de dévoiler les dates de la reddition de comptes ainsi que du prochain comité plénier.

---

**CE-2020-0808 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en architecture – Base de plein air de Sainte-Foy, construction d'un pavillon d'accueil (BAT 2008-398) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (VQ-48777) - [AP2020-248](#) (CT-2476498) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 40 300 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Parka – Architecture & Design inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2003 du 7 décembre 2016, pour des services professionnels en architecture – Base de plein air de Sainte-Foy, construction d'un pavillon d'accueil (BAT 2008-398), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0809 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Bibliothèque Gabrielle-Roy, réfection, modernisation et agrandissement (2009-759) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 50817) - [AP2020-249](#) (CT-2476404) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 38 650 \$ (plus TPS et TVQ applicables), relative au contrat adjudgé à *Bouthillette Parizeau inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-1894 du 1<sup>er</sup> novembre 2017, pour des services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Bibliothèque Gabrielle-Roy, réfection, modernisation et agrandissement (2009-759) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.



**CE-2020-0810** Adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'installation de structures récréatives et de surface synthétique au parc de la Chaudière – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 73205) - **AP2020-261** (CT-2478570) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *ABC Récréation Québec inc.*, le contrat pour la fourniture et l'installation de structures récréatives et de surface synthétique – Parc de la Chaudière – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 117 987,30 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73205 et à sa soumission du 17 mars 2020.

---

**CE-2020-0811** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels pour divers projets d'ouvrages d'art – Lot 2 (POA180227) (Appel d'offres public 51437) - **AP2020-269** (CT-2472522) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 248 682,84 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SNC – Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0741 du 18 avril 2018, pour des services professionnels relatifs à divers projets d'ouvrages d'art – Lot 2, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0812** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la fourniture et l'installation d'entraînements à vitesse variable – Station de traitement des eaux usées Est et Ouest (VQ-48887) - **AP2020-276** (CT-2477534) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 3 075 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Franklin Empire inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2021 du 7 décembre 2016, pour la fourniture et l'installation d'entraînements à vitesse variable – Station de traitement des eaux usées Est et Ouest, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0813 Autorisation de mandater le responsable de projet de *EMS Structure inc.*, relativement à la résolution CE-2020-0337, afin de procéder à toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, instances, compagnies d'utilité publique et autres autorités compétentes (Appel d'offres public 61205) - AP2020-279 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif, relativement à la résolution CE-2020-0337, autorise *EMS Structure inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis requis et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des instances, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre de l'appel d'offres 61205 incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.

---

**CE-2020-0814 Adjudication d'un contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot C-2001 – Fourniture et installation des pieux – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 73059) - AP2020-292 (CT-2464787) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Grandmont et Fils ltée*, le contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot C-2001 – Fourniture et installation des pieux – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 1 248 404,81 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73059 et à sa soumission du 16 avril 2020.

---

**CE-2020-0815 Renouvellement d'un contrat pour la fourniture et la livraison de chaux hydratée en vrac (Appel d'offres public 51997) - AP2020-316 (CT-2477029, CT-2479265) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour la fourniture et la livraison de chaux hydratée en vrac, adjugé à *Graymont (Qc) inc.*, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021, en vertu de la résolution CE-2018-1117 du 30 mai 2018, conformément à la demande publique de soumissions 51997 et aux prix unitaires de sa soumission du 19 avril 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

**CE-2020-0816** Adjudication d'un contrat pour la récupération des résidus domestiques dangereux lors de journées de l'*Écocentre mobile* – 2020 et 2021 (Appel d'offres public 73388) - **AP2020-319** (CT-2479958) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Veolia ES Canada Services Industriels inc.*, le contrat pour la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) lors de journées de l'*Écocentre mobile* – 2020 et 2021, de la date d'adjudication au 31 décembre 2021, pour une somme de 146 452,72 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73388 et selon les prix unitaires de sa soumission du 21 avril 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0817** Adjudication de contrats pour des travaux de structures métalliques et de béton – Projets industriels et valorisation et Traitement des eaux (Appel d'offres public 73197) - **AP2020-321** (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour des travaux de structures métalliques et de béton – Projets industriels et valorisation et Traitement des eaux, pour une période de 12 mois à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 73197 et selon les prix unitaires de leur soumission respective, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- *Deric Construction inc.*, pour le lot 1, selon sa soumission du 10 mars 2020;
- *P.S. Métal inc.*, pour le lot 2, selon sa soumission du 5 mars 2020.

---

**CE-2020-0818** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels – Réaménagement du boulevard Henri–Bourassa – Phase I (PAM190130) (Appel d'offres public 61120) - **AP2020-325** (CT-2480057) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 13 936,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *WSP Canada inc.*, en vertu de la résolution CE–2019–1538 du 22 août 2019, pour le contrat de services professionnels – Réaménagement du boulevard Henri–Bourassa – Phase I (PAM190130) – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0819 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC\Ville - CU2020-036 (CT-2480115) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 99 200 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, selon la répartition prévue aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0820 Entente entre la Ville de Québec et Les Éditions Passe-Temps inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Productivité et virage numérique de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Acquisition d'équipements et de technologies numériques afin d'augmenter la productivité des Éditions Passe-Temps inc. - DE2020-099 (CT-DE2020-099) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 100 000 \$ à même le fonds lié à la Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour la réalisation du projet Acquisition d'équipements et de technologies numériques afin d'augmenter la productivité des Éditions Passe-Temps inc.;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et Les Éditions Passe-Temps inc., relative au versement d'une subvention maximale de 100 000 \$, dans le cadre du volet Productivité et virage numérique de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0821 Contribution financière sur trois ans au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines, pour la participation de la Ville de Québec à l'Observatoire sur la gestion intégrée de l'espace public urbain du CERIU - TE2020-007 (CT-2480716) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une contribution financière de 75 000 \$ sur trois ans au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), pour la participation de la Ville de Québec à l'Observatoire sur la gestion intégrée de l'espace public urbain du CERIU.

**CE-2020-0822 Travaux de reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre l'autoroute Henri-IV (A-73) et le boulevard Masson / Travaux nocturnes - TM2020-083 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre l'autoroute Henri-IV (A-73) et le boulevard Masson.

**CE-2020-0823 Travaux de reconstruction de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre le boulevard Chauveau et la rue Michelet / Travaux nocturnes - TM2020-086 (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre le boulevard Chauveau et la rue Michelet.

**CE-2020-0824 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 avril 2020**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 avril 2020, tel que rédigé.

**CE-2020-0825 Modification à la structure administrative du Service du traitement des eaux - RH2020-105 (CT-RH2020-105) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service du traitement des eaux, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2) joints au sommaire décisionnel;
- 2° abolisse la Section soutien technique (CRB 41320) de la Division de la qualité de l'eau et soutien technique (CRB 41300) du Service du traitement des eaux;
- 3° abolisse l'emploi (D393) et le poste (No 42903) de directeur de la Section soutien technique (CRB 41320) de la Division de la qualité de l'eau et soutien technique (CRB 41300) du Service du traitement des eaux;

- 4° crée la Section opérations des réseaux (CRB 41810) à la Division des opérations du traitement des eaux (CRB 41800) du Service du traitement des eaux;
  - 5° crée l'emploi et le poste de directeur de la Section opérations des réseaux, à la Section opérations des réseaux (CRB 41810) de la Division des opérations du traitement des eaux (CRB 41800) du Service du traitement des eaux. Cet emploi fera l'objet d'une analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer son niveau d'emploi;
  - 6° autorise le Service des ressources humaines à effectuer la mise à jour de la nomenclature des emplois du personnel de direction, selon les conclusions du comité d'évaluation du personnel de direction;
  - 7° autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation du poste de directeur de la Section opérations des réseaux (CRB 48810) de la Division des opérations du traitement des eaux (CRB 41800) du Service du traitement des eaux;
  - 8° approuve les mouvements de personnel, conformément au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* joint audit sommaire;
  - 9° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.
- 

**CE-2020-0826 Demande du Bureau de la sécurité civile d'embaucher temporairement monsieur Michel Therrien (ID. 010506) à l'emploi de coordonnateur d'arrondissement (sécurité civile) au Bureau de la sécurité civile - RH2020-257 (CT-RH2020-257) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif embauche temporairement monsieur Michel Therrien (ID. 010506), à l'emploi de coordonnateur d'arrondissement (sécurité civile), classe 5 (poste 46063), au Bureau de la sécurité civile, avec effet rétroactif au 16 mars 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0827 Abolition d'un poste de commis à la bibliothèque, classe 2, à la Division des arts et des bibliothèques du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales - RH2020-369 (CT-RH2020-369) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de commis à la bibliothèque, classe 2 (poste no 41257) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des arts et des bibliothèques du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales;
  - 2° autorise le Service des finances à procéder au transfert des soldes budgétaires aux Frais généraux – autres frais – rémunération – provisions, budget de 2020.
-

**CE-2020-0828** Abolition d'un poste de responsable de l'assurance qualité, classe 5, à la direction du Service des technologies de l'information, création d'un poste de technicien–analyste en informatique, classe 6, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information et promotion de monsieur Stéphan Audet (ID. 130706) - **RH2020-380** (CT-RH2020-380) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de responsable de l'assurance qualité (P619), classe 5 (poste no 40643) de l'échelle de traitement des emplois régis par les *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec*, à la direction du Service des technologies de l'information;
- 2° crée un poste de technicien–analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 46267) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information;
- 3° promeuve monsieur Stéphan Audet (ID. 130706), employé permanent, à l'emploi de technicien–analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 46267), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0829** Transfert d'un poste de technicien–analyste en informatique, classe 6, de la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Développement durable à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Samuel Lévesque (ID. 077898) - **RH2020-382** (CT-RH2020-382) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère un poste de technicien–analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 36938), de la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Développement durable à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Applications infonuagiques (poste no 46269) de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Samuel Lévesque (ID. 077898), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien–analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 46269), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Applications infonuagiques (poste no 46269) de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.



---

**CE-2020-0830** Adjudication d'un contrat pour la réfection des rues Hermine et Montmagny (PSO160554 et PSO160555) – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 73085) - **AP2020-281** (CT-2481399) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour la réfection des rues Hermine et Montmagny (PSO160554 et PSO160555) – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 5 100 276,01 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73085 et aux prix unitaires de sa soumission du 28 avril 2020.

---

**CE-2020-0831** Adjudication d'un contrat pour la réfection des rues des Éperviers et des Outardes (PSP186168 et PSU186683) – Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 60895) - **AP2020-336** (CT-2481426) — (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles–Auguste Fortier inc.*, le contrat pour la réfection des rues des Éperviers et des Outardes (PSP186168 et PSU186683) – Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 2 494 885 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60895 et aux prix unitaires de sa soumission du 5 mai 2020.

---

**CE-2020-0832** Prise d'acte du rapport d'activités du *Fonds de la région de la Capitale–Nationale* lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 - **DE2020-110** (Ra-2197)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport d'activités du *Fonds de la région de la Capitale–Nationale* lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

---

**CE-2020-0833** **Modification de la classe salariale de l'emploi d'évaluatrices agréées ou évaluateurs agréés II (P555), classe 4, de même que la classe salariale des titulaires de cet emploi, pour la classe 5 - RH2020-339 (CT-RH2020-339) — (Ra-2197)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la modification de la classe salariale de l'emploi d'évaluatrices agréées ou évaluateurs agréés II (P555), classe 4, de même que la classe salariale des titulaires de cet emploi, pour la classe 5;
- 2° le paiement des sommes dues aux 10 employés qui ont déposé une demande de révision, et ce, rétroactivement en respect des termes de l'entente;
- 3° le Service des ressources humaines à faire la modification à la nomenclature des emplois professionnels.

---

La séance est levée à 15 h 45

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir